

Bourse Uemoa

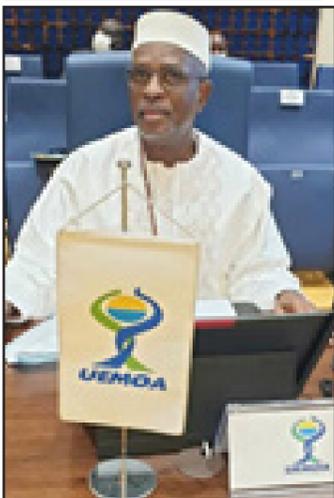
La BRVM ouvre en hausse
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Suisse • (Page 08)

Les prix des appartements et maisons augmentent
Lors de la recherche d'un logement, la tendance à la décentralisation a été renforcée par la flexibilisation des conditions...

Entreprises • (Page 08)

BNP va doubler ses investissements en fonds propres
BNP Paribas va doubler ses investissements en fonds propres "dans les entreprises de taille moyenne..."



Impacts économique et social de la COVID-19

• (Pages 03 & 05)

La révision du PND s'impose au Togo



• Professeur Kako Nubukpo

Afrique de l'Ouest

• (Page 04)

Abdallah Boureima participe au Conseil de Médiation et de Sécurité

Lutte contre le coronavirus

Les chefs traditionnels appelés à la rescousse

Au Togo, le gouvernement invite les chefs traditionnels à rejoindre activement l'effort national de riposte contre la Covid-19 et jouer leur partition... • (Page 04)

Afrique • (Page 06)

WASH pour contenir le COVID-19

L'action dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, également connu sous le nom de WASH, est donc essentielle pour contenir le COVID-19.

Consommation locale
Report de « Dîner du paysan » 2020

La pandémie liée au coronavirus continuant de se propager, il est impossible de maintenir l'organisation de la seconde édition du 'Dîner ... • (Page 11)

COVID-19 • (Page 06)

90 % des pays ont souffert de perturbations des services de santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié le 31 août 2020, les résultats...

LE NOUVEAU REPORTEUR

L'info accessible

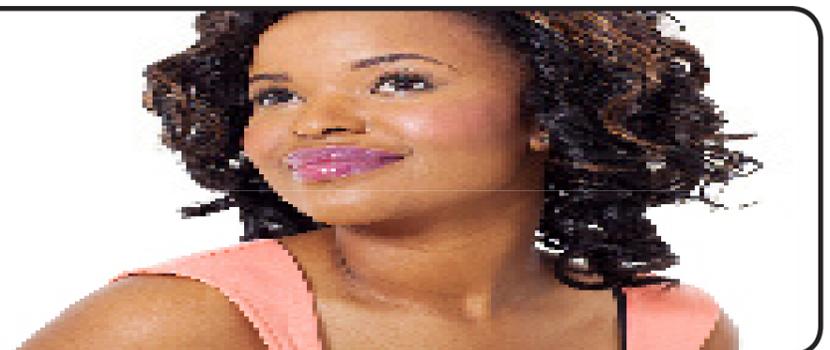
Consultez-nous, suivez nous sur les réseaux sociaux, contactez nous...

www.lesnouveauxreporter.com

Le portail de média qui garantit l'actualité et l'actualité de vos affaires

Tel: 00228 92 62 22 22 / 92 62 22 22

lesnouveauxreporter@gmail.com



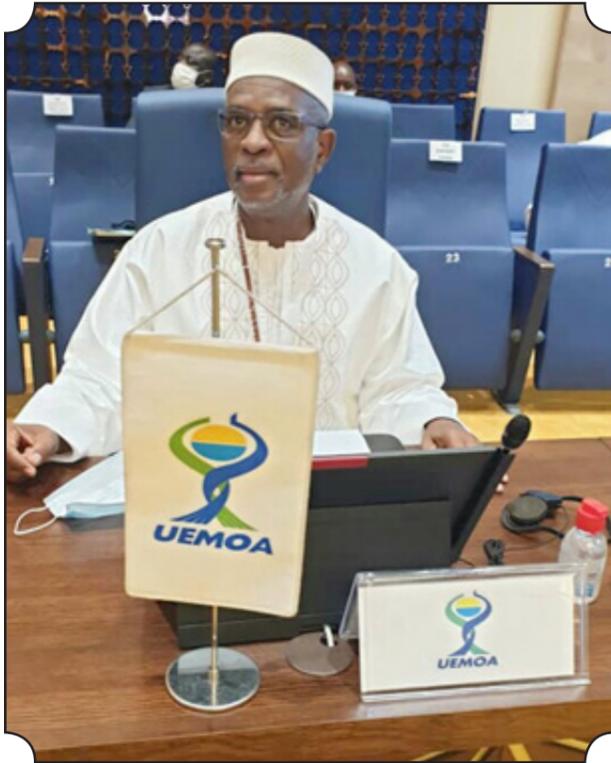
Afrique de l'Ouest

Abdallah Boureïma aux travaux du Conseil de Médiation et de Sécurité

Le Président de la Commission de l'UEMOA, Abdallah Boureïma, a pris part à la 44ème session ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO, vendredi 04 septembre 2020 à Niamey.

● Nicole ESSO

La 44ème Session Ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité (CMS) de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au niveau ministériel s'est tenue le 4 septembre 2020 à Niamey au Niger. Le Président de la Commission de l'UEMOA Abdallah Boureïma a participé à la rencontre. Au menu des échanges de cette instance qui regroupe les Ministres des Affaires étrangères et de la Défense des États membres de la CEDEAO, la situation politique et sécuritaire dans la région ainsi que d'autres questions relatives aux affaires humanitaires au sein de l'espace régional. Organisée en prélude au Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO la 44ème Session ordinaire du Conseil ministériel de médiation et de sécurité s'est tenue dans un contexte particulièrement difficile, caractérisé notamment par la pandémie de la COVID-19 qui a, malheureusement, impacté quasiment toutes les activités dans notre sous-région. Le Ministre nigérien des Affaires Etrangères a, rappelé que dans les mois à venir, "notre attention sera particulièrement focalisée sur le rétablissement de la stabilité au Mali et cinq élections présidentielles qui se tiendront en Guinée Conakry, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso,



au Ghana et au Niger". A cet regard, a-t-il notifié, "il est de notre devoir d'aider ces pays membres à préparer et organiser ces élections dans les meilleurs conditions". "Toutefois, la persistance des attaques terroristes dans plusieurs pays de la sous-région et particulièrement au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria ainsi que la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée doivent demeurer une préoccupation constante de notre Conseil", a préconisé M. Kalla Ankourao, selon qui, "ces attaques, se traduisent par une catastrophe humanitaire avec son lot de personnes déplacées, de réfugiés et d'enfants séparés, de déstabilisation des pays, et de la région". Le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Jean-Claude Kassi Brou a, auparavant, pris la parole

pour annoncer qu'un point sera fait au cours de cette 44ème Session du Conseil de médiation et de sécurité sur la situation politique et sécuritaire dans la région et qu'il devrait permettre, à l'issue des délibérations, de faire des propositions à la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour relever les défis liés à la paix, la sécurité et la stabilité auxquels la région est confrontée. M. Jean-Claude Kassi Brou a, par ailleurs, indiqué que "dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives en conformité avec le Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, la Commission de la CEDEAO continue à déployer les efforts nécessaires pour accompagner les Etats membres dans la conduite de leurs processus électoraux de manière inclusive, transparente et crédible".

AUX DECIDEURS ... NP

Une personne... un numéro...

Le parlement togolais vient d'adopter la loi relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo. Etablissant ainsi, un système d'identification et d'authentification des personnes physiques. De ce fait, chaque togolais et chaque togolaise, devra posséder un numéro d'identification unique (NIU). Ainsi, les données démographiques ou biométriques d'un individu sont soumis à la base de données centrale des identités pour vérification de l'exactitude ou de l'absence desdites données.

Tout Togolais, toute personne résidant à titre temporaire ou permanent au Togo a le droit d'obtenir un NIU en soumettant ses données démographiques et ses données biométriques selon le processus d'inscription défini par les textes en vigueur.

« Plusieurs millions de nos concitoyens vivent sans document d'identité. Cette incise les handicape au quotidien pour des actions aussi simples que l'accès au crédit ou encore la sécurité sociale. Le projet est une réponse à ce déficit. Il intervient dans le contexte des engagements pris par chef de l'Etat, durant la campagne présidentielle et constitue un signal fort de sa volonté et de son engagement à poursuivre la politique d'inclusion socio-économique et financière pour le développement du Togo », a déclaré Cina Lawson, la ministre de l'Economie numérique et des Innovations technologiques, après le vote de la loi.

Pour qu'un gouvernement soit à même d'offrir des services à la population, qu'il s'agisse de prestations de santé, de mesures de protection sociale ou de permis de conduire, il est essentiel qu'il sache qui, sont les personnes concernées. Il en va de même pour les entreprises privées. À titre d'exemple, pour qu'une banque soit en mesure de fournir des services à ses clients, comme l'ouverture d'un compte bancaire ou une offre de prêt, elle doit savoir qui en sera le bénéficiaire. C'est là que les programmes d'identification trouvent leur utilité.

L'utilisation croissante des téléphones mobiles, des réseaux sociaux et de l'Internet accroît d'autant la nécessité d'identifier les personnes. Associée à la téléphonie mobile et à l'Internet, l'identification des personnes favorise la prestation de services par voie électronique, ce qui décuple l'efficacité des pouvoirs publics et contribue à la création de nouveaux produits et services en ligne. Avec aujourd'hui des milliards d'utilisateurs de portables dans le monde, les téléphones mobiles et l'Internet s'imposent comme les premiers moyens d'offre de services.

L'identification constitue un immense défi pour de nombreux pays en développement qui n'ont pas de système efficace leur permettant d'identifier l'ensemble de leur population. Dans certains d'entre eux, on constate une fragmentation de la filière d'identification, caractérisée par une concurrence entre de nombreux organismes, tant publics que privés, qui proposent différentes formes d'identification, telles que cartes d'identité, cartes d'assuré médical, cartes d'identité bancaire, carte d'électeur ou carte de rationnement.

Tous ces justificatifs reposent rarement sur une identification officielle, d'où des inefficacités dans les interactions entre les pouvoirs publics et les entreprises d'une part, et la population d'autre part. Il est encore plus difficile de fournir une identité officielle dans les pays en développement qui ne délivrent pas de certificat de naissance, une pièce fondatrice pour l'identification officielle.

L'identification biométrique des personnes physiques est donc une nécessité pour le développement moderne. Et le Togo vient de s'engager sur cette voie.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Impacts économique et social de la COVID-19

La révision du PND s'impose au Togo

Dans un entretien accordé à l'Institute for New Economic Thinking, le Professeur Kako Nubukpo, Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Lomé au Togo, et ancien Ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques du Togo, a apprécié la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus au Togo. Selon le professeur Nubukpo, « le Togo ne pourra pas échapper à une révision du PND », le Plan national de développement.

Dans le cadre de cet entretien, Pr Kako Nubukpo, Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Lomé au Togo, et ancien Ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques du Togo, revient sur l'impact économique et social de la crise du COVID-19 au Togo et sur ses répercussions sur les politiques économiques dont les réformes monétaires et fiscales en cours en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Quelle analyse faites-vous de la manière dont le Togo a géré la crise du Covid-19, les mesures qui ont été prises par le Gouvernement et des initiatives sur place dont celle du transfert d'argent « Novissi » ?

Sur la gestion du Covid-19, le Togo a choisi de faire le confinement par région. Nous avons 5 régions : la région des Savanes, la région de la Kara, la région Centrale, la région des Plateaux et la région maritime. A l'intérieur de chacune des régions il était possible de circuler mais d'une région à l'autre il était interdit de circuler. Parallèlement, le Gouvernement a interdit la circulation des motos-taxi "Les Zémidjans" mais il s'est posé un problème d'arbitrage douloureux entre le fait de rester confiné, ce qui permettait normalement de réduire les risques de contamination - et l'impératif pour des populations qui ont très peu de filets de sécurité sociale, de sortir de chez eux pour effectuer des activités génératrices de revenus. Il faut savoir que la majorité des actifs sont dans le secteur informel et n'ont pas de revenus mensualisés mais plutôt des revenus journaliers. Du coup, le Gouvernement n'a pas appliqué dans les faits l'interdiction de circulation des motos-taxi, eu égard aux risques manifestes de trouble à l'ordre public que cette mesure pouvait engendrer dans un pays dont le dynamisme économique dépend beaucoup de ces Zémidjans, mode de transport plébiscité quoique dangereux, car peu coûteux et permettant aux différents marchés de Lomé et de l'intérieur du pays de fonctionner. Ainsi, du point de vue de l'arbitrage entre confinement et continuité de l'activité économique, on peut dire qu'on a été quelque part au milieu. Après il y a eu des fermetures de certaines institutions comme les universités, les lieux de Culte, les bars et res-

taurants, ce qui réduisait de facto la probabilité de contamination mais toujours avec l'idée qu'il fallait quand même un minimum de continuité des services publics. Pour la fonction publique on a plutôt opté pour des journées « continues », réduisant ainsi les amplitudes horaires mais il n'y a pas eu de fermetures des services publics. Le Gouvernement a également mis en place un centre de santé spécifiquement dédié au Covid, qui a suscité beaucoup de polémiques par rapport à l'effectivité et l'efficacité du matériel de traitement notamment des cas graves parce qu'on est dans un pays où on a très peu de respirateurs artificiels par exemple. Les chiffres officiels que nous avons à l'heure actuelle font état d'une vingtaine de morts ce qui fait que le Togo fait partie des pays où il y a eu le moins de décès lié au Covid. Après, je pense que c'est un cas général puisque quand on prend l'ensemble du continent africain (en août 2020), nous sommes à 3% de décès par rapport à la mortalité mondiale alors que nous représentons 17% de la population mondiale. Cependant, il convient de nuancer ce constat général car ces dernières semaines il y a eu une remontée notamment en Afrique du Sud, en Algérie, en Egypte, au Nigeria et au Ghana. Mais de façon générale, il est évident que la pandémie n'a pas eu la force ou la nocivité qui était crainte au départ parce que même si nous n'avons pas de services statistiques très performants, les gens se connaissent et quand il y a des décès dans des familles tout le monde le sait... En dépit du caractère très subjectif de ce « proxy » de la tendance de la mortalité africaine, on peut néanmoins dire sans trop de risque de se tromper qu'à l'heure actuelle, le Togo et l'ensemble de l'Afrique subsaharienne ont été plutôt préservés et je m'en réjouis. Les nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation des populations sur le respect des mesures barrières et le caractère obligatoire du port des masques y sont certainement pour quelque chose, à côté de la fermeture des frontières terrestres et aériennes.

Au niveau de la réponse économique apportée par le Togo, quel est votre avis ? En quoi le Covid va affecter la politique économique et monétaire notamment en Afrique ?

Sur la réponse économique

au Togo, il faut dire que depuis un certain nombre d'années le Togo tente via le Ministère du Développement d'accéder aux couches les plus vulnérables de la population à travers notamment le « Fonds national de Finance inclusive (FNFI) ». Ce dernier a été mis en place depuis sept (07) ou huit (08) ans et a progressivement pris de l'ampleur, avec comme principe, de transférer des ressources directement aux personnes vulnérables avec des obligations de remboursement. La réponse togolaise au Covid via le canal direct de transferts de ressources (initiative « Novissi ») valide le fait que d'avoir travaillé en amont sur les circuits de micro-crédit et de transferts monétaires a permis au Gouvernement de répondre rapidement à des besoins financiers immédiats. Ceci dit, il faudra évaluer de façon rigoureuse l'impact de cette initiative sur la résilience des ménages togolais qui en ont bénéficié et comprendre pourquoi de nombreuses personnes en ont été exclues. En tout état de cause, il semble que ce soit une réponse micro-économique qui rappelle les programmes de transferts « bourses familiales » du président Lula au Brésil des années 2000.

Du point de vue macro-économique, le Togo a lancé son Plan national de Développement (PND 2018-2022) avec trois (03) axes : le premier consiste à faire du Togo un Hub logistique notamment portuaire, s'appuyant sur sa position géographique de corridor pour la desserte des pays de l'Hinterland. Le deuxième axe renvoie à la création d'agropoles, vecteurs du développement d'une véritable agro-industrie et, enfin, le 3ème axe est relatif au social et au renforcement de capacités humaines. Une des leçons que le Togo pourrait tirer de cette pandémie, est au niveau de l'allocation des ressources financières sur les trois (03) axes : le troisième axe qui était le moins fourni devrait avoir beaucoup plus de ressources car le Covid montre les angles morts du développement du Togo et même de l'Afrique par rapport aux Objectifs de développement durables (ODD) en particulier la santé. Je pense qu'à la faveur de cette crise, le continent africain devrait mettre beaucoup plus l'accent sur le social, l'éducation, la santé, la formation et même l'information via une plus grande efficacité des agences de statistiques.



● **Professeur Kako Nubukpo**

Et du coup, pensez-vous comme à l'image du Sénégal qui a fait un amendement à son Plan émergent (Plan Sénégal Emergent) et d'autres pays africains qui évaluent ou reconsidèrent leur Plan national de Développement préalablement adopté, le PND du Togo fera aussi l'objet d'une révision ou d'un amendement ?

Inévitablement, le fait qu'on n'avait pas construit de scénario pessimiste pour le PND, à côté du scénario tendanciel (taux de croissance du PIB de 5%) et du scénario optimiste (taux de croissance de 7%), nous obligera à réviser nos prévisions et projections macroéconomiques. L'Afrique en général va perdre autour de cinq (05) points de PIB suivant en tout cas selon les projections de la Banque Mondiale. Au départ c'était entre 2 et 5 % mais à l'heure actuelle, nous sommes plus proches de 5% que des 2%. Or, dans la mesure où la croissance du PIB induit le niveau de la plupart des indicateurs macroéconomiques, les Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) viennent de suspendre l'application des critères de convergence eu égard au caractère finalement non anticipé de cette pandémie. Je pense qu'au niveau des différents Etats africains et plus généralement dans le monde, il y aura forcément de nouveaux exercices de modélisation pour tenir compte de la baisse du taux de croissance du PIB. Pour sa part, le Togo

ne pourra pas échapper à une révision du PND à mon avis à deux niveaux : d'une part, la réallocation des ressources suivant les trois axes pour mettre le focus sur l'axe numéro 3 notamment la santé et, d'autre part, la prise en compte de la baisse du PIB consécutive à la récession mondiale et ses effets sur l'économie nationale.

En tant que spécialiste des questions monétaires, en quoi pensez-vous que cette pandémie va affecter les politiques économiques dont les réformes monétaires et fiscales en cours à court terme et à long terme surtout autour de la question du FCFA ?

Déjà, reconnaissons que la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a mis quasiment 800 milliards de FCFA de liquidités dans les économies, ce qui rompt avec la doctrine traditionnellement portée par cette institution qui est une doctrine plutôt monétariste et donc anti-inflationniste. Dans les faits, la BCEAO s'est alignée sur les principales banques centrales du monde qui font à l'heure actuelle des politiques monétaires « non conventionnelles », et ceci mérite d'être salué. J'ai l'intime conviction que cette crise est une « ruse de la raison » au sens hégélien du terme pour que les institutions monétaires et financières africaines comprennent qu'il ne s'agit pas tant d'essayer de suivre des dogmes conçus ailleurs pour

d'autres économies notamment dans le monde occidental, que d'adapter les instruments dont nous disposons à nos propres contextes de décision. Je fais partie des gens qui depuis une quinzaine d'années, eu égard aux nombreux défis du développement africain, ont dit que nos banques centrales et nos banques de développement devaient être beaucoup plus volontaristes qu'elles ne le sont. Il a fallu cette crise de Covid, qui finalement n'a pas beaucoup touché l'Afrique sur le plan sanitaire, pour qu'il y ait cet aggiornamento intellectuel de nos banques centrales et de développement. Nous avons l'obligation d'effectuer encore plus de recherches sur les canaux de transmission des impulsions monétaires et financières vers le secteur réel de nos économies. Ensuite, il conviendrait d'orienter toutes les actions de notre système monétaire et financier en direction du financement de l'émergence de champions industriels africains. Nos entrepreneurs n'ont pas suffisamment accès au crédit et quand ils ont cet accès, les taux d'intérêt sont prohibitifs, souvent à deux chiffres. Il faut vraiment que le système financier africain finance l'émergence du continent donc finance les chaînes de valeurs en particulier l'agro-industrie. Je donne un exemple, c'est l'agriculture périurbaine, véritable agriculture de proximité, qui a sauvé

Suite de la page 5

Lutte contre le coronavirus

Les chefs traditionnels appelés à la rescousse

Au Togo, le gouvernement invite les chefs traditionnels à rejoindre activement l'effort national de riposte contre la Covid-19 et jouer leur partition dans l'application des mesures prises par l'exécutif pour enrayer la propagation du virus.



● Nicole ESSO

Une rencontre tenue ce weekend écoulé à Lomé entre des officiels et les garants des us et coutumes du Togo a servi de cadre à la mobilisation des chefs traditionnels à prendre une part active à l'effort national de lutte contre la pandémie à Covid-19 et jouer leur partition dans l'application des mesures prises par l'exécutif pour enrayer la propagation du virus. En effet, le constat effectué par la CNGR selon lequel la flambée récente des cas de contamination est en partie liée à l'organisation des fêtes traditionnelles, pourtant interdites par les autorités. « Les chefs traditionnels ont une très grande responsabilité et doivent apporter leur contribution », estime le ministre de l'administration territoriale. Pour son collègue de la culture, « il ne faut

pas célébrer coûte que coûte » et en grande pompe les festivités traditionnelles, si cela doit contribuer à augmenter de façon significative les contaminations et ainsi saper le travail déjà abattu. Si elles ne sont pas abrogées, les fêtes traditionnelles devront être désormais organisées de façon minimale, avec un nombre restreint de participants. Également, des mesures de bouclage et de dépistage sont déjà en vigueur dans les localités concernées. Placée sous le thème : « Lutte contre la pandémie au coronavirus et les fêtes traditionnelles : rôle des chefs traditionnels », cette rencontre initiée par le gouvernement a permis de faire l'état des lieux de la pandémie aux plans mondial, continental et national, avec garants des us et coutumes. Il s'agissait d'amener les chefs traditionnels à prendre conscience du danger

afin qu'à leur tour, ils puissent sensibiliser leurs administrés, et surtout jouer leur partition dans l'application de l'arrêté portant interdiction des fêtes traditionnelles qui vise à rompre la chaîne de transmission du virus au Togo. Tout en saluant cette démarche du gouvernement, le président des chefs traditionnels du Togo, Togbui Agokoli IV a invité ses collègues à jouer leur partition dans le cadre de cette lutte en sensibilisant davantage leur population respective pour le respect des mesures barrières en vigueur. Cette rencontre avec les chefs traditionnels a été initiée par le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, le ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs et la Coordination nationale de gestion de riposte Covid-19 (CNGR Covid-19).

Energies renouvelables

Bio Plus Coco Food annonce une nouvelle formation

La structure Bio Plus Coco Food multiplie des formations dans le domaine des énergies renouvelables. Elle organise en effet une nouvelle formation du 14 au 19 septembre prochain à Lomé

Le caractère inépuisable des énergies renouvelables fait d'elles une priorité dans la politique actuelle de développement de plusieurs gouvernements. De plus en plus d'états adhèrent à l'option selon laquelle la protection de l'environnement passe par la promotion des énergies renouvelables encore appelées énergies vertes. Consciente que le Togo ne peut faire exception à cette règle de protection de l'environnement. Des structures de la place à l'instar de Bio Plus Coco Food multiplient des formations dans ce sens. C'est ainsi que du 14 septembre au 19 septembre prochains à l'hôtel Epsilon derrière le commissariat de Djidjolé à Lomé, la structure en question organise une formation sur les énergies renouvelables notamment le charbon écologique, le biogaz et l'énergie solaire. En collaboration avec SINGTOURS et Lumen Service, la formation consiste à enseigner à concevoir des dispositifs appelés BIODIGESTEURS mobiles capables de produire de l'énergie propre pour la cuisson et l'éclairage et aussi fournir du compost pour améliorer la productivité agricole. Les biodigesteurs restent une solution technique de valorisation des déchets organiques utilisés pour produire un gaz combustible (le Biogaz) et un fertilisant (le digestat). La solution s'adapte au milieu rural, urbain et périurbain où l'accès au courant électrique et combustible pour la cuisine et le chauffage ainsi que la gestion des ordures



ménagères, l'absence de fosses septiques et/ou leur vidange et l'émission des gaz à effet de serre restent une véritable préoccupation. Le biogaz, c'est de l'énergie produite à partir des déchets organiques et végétaux. La forme immobile est surtout recommandée pour les personnes ayant leur propre maison. Elle constitue au même moment la poubelle aux déchets organiques et la fosse septique non vidangeable pour la maison; et alimente toute la maison en gaz de cuisson et/ou en électricité si le gaz produit est aussi connecté à un groupe électrogène. La forme mobile est quant à elle plus adéquate pour les locataires et les personnes en itinérance ne pouvant pas installer une fosse septique chez eux. Dans ce cas, le gaz produit ne peut s'utiliser que pour la cuisson.

Les avantages du biogaz

Le biogaz ne s'épuise jamais, car sa production dépend de la quantité de matière qui y est ajoutée et de la consommation des ménages. En l'utilisant, on protège l'environnement en réduisant le rejet de gaz à effet de serre, en réduisant les déchets déversés dans les rues et en limitant la déforestation. L'emploi du biogaz permet aussi de faire des économies, car

dorénavant, les ménages sont dotés d'une source d'énergie propre et à portée de main. Le biogaz est une initiative remarquable qui mérite tous les honneurs. C'est pour cela que nous faisons preuve d'un réel altruisme en proposant une solution à la fois bonne pour la santé, qui préserve l'environnement tout en garantissant le bien-être social des populations. C'est une technique accessible à tous, même aux plus pauvres; un très bon investissement en soi!

Comment ça marche ?

Pour fonctionner, le biogaz a besoin de nombreux déchets organiques et végétaux, des déjections humaines et/ou animales, des restes d'aliments, raclures, bref tout ce qui est biodégradable et d'une quantité définie d'eau dans des conditions ambiantes de température et de pression précises. Une fois rassemblé dans le digesteur, le biogaz sera produit à travers l'action combinée du CHA, du méthane et du gaz sulfureux. C'est la combustion qui produit le feu pour la cuisson, tout comme une bouteille à gaz normale. À la seule différence que le biogaz ne produit pas de carbone lors de la combustion; donc pas de gaz à effet de serre.

Avec Vert-Togo

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

La révision du PND s'impose au Togo

nos populations au moment du confinement, parce que les circuits courts qu'elle illustre, ont su prendre le relais des importations de denrées de première nécessité dont le transport était rendu difficile du fait de la fermeture des frontières. Cette agriculture périurbaine n'est malheureusement pas financée parce que les banquiers ont peur du risque, ils estiment qu'ils n'ont pas suffisamment de garanties en contrepartie des prêts à consentir. Il y a ainsi un travail à faire pour identifier des actifs susceptibles d'être acceptés comme garanties par nos banquiers pour qu'ils financent l'agriculture périurbaine et plus encore les filières qui sont les filières normalement qui devraient donner lieu à beaucoup de création d'emplois, des filières vivrières, et de rente : café, cacao, coton. Il me paraît toujours surprenant qu'on ne transforme que 3% du coton ouest africain. Je crois que le système monétaire et financier a un grand rôle à jouer afin de rendre disponibles les liquidités suffisantes pour passer le cap de la crise, même si je ne confonds pas crise de liquidité et crise de solvabilité. Mais dans un premier temps, ce qu'on attend d'une banque centrale en temps de crise c'est qu'elle mette à disposition les liquidités et dans la répartition des rôles au sein de la zone Euro, ce sont les Etats qui ont la charge de la gestion des crises de solvabilité et la Banque centrale européenne de la gestion de la crise de liquidité. Or, comme les marges de manœuvres budgétaires sont très étroites dans nos Etats, il n'est pas impossible qu'on puisse demander à nos banques centrales, au-delà de la gestion de la crise de liquidité, d'aller dans la gestion de la crise de solvabilité pour qu'il n'y ait pas trop d'entreprises qui ferment.

Sur la question du FCFA où en sommes-nous à ce jour ? Le contexte économique créé par le Covid-19 aura-t-il un impact sur la réforme ?

Disons qu'il y a deux dimensions qui me paraissent importantes, il y a une dimension symbolique et politique qui renvoie au nom de la monnaie et une dimension économique qui concerne la neutralité ou la non-neutralité de la monnaie dans une économie. Pour ce qui concerne la première dimension, c'est la première fonction de la monnaie c'est-à-dire la fonction d'unité de compte. Et comme je le dis toujours, le nom de votre monnaie renvoie à votre identité, ce n'est pas par hasard que les japonais ne comptent pas en Euro ou que les américains

ne comptent pas en Yen donc le FCFA renvoyait à la colonie, aux colonies françaises d'Afrique et le principe qui consiste à débaptiser le FCFA et à choisir un autre nom est une très bonne chose. J'ai donc logiquement salué la décision qui a été prise le 21 Décembre 2019 à Abidjan par les Présidents français et ivoirien de procéder au changement du nom de la monnaie CFA.

Dans un second temps, par quoi on change le nom CFA ? les Chefs d'Etats ont annoncé que ça allait être l'ECO et j'ai tout de suite attiré l'attention sur le fait que l'agenda de l'ECO est l'agenda de la CEDEAO, qu'il y a des critères pour rentrer dans l'ECO et le fait de dire que l'ECO va se substituer au CFA c'est créer une forme d'automatisme du remplacement du CFA en ECO qui pourrait ne pas être facilement accepté par les autres Etats de la CEDEAO en dehors de ceux appartenant déjà à la zone UEMOA. Mais d'un point de vue pragmatique, pouvait-on choisir un autre nom de monnaie, pour réintégrer plus tard la future zone ECO, eu égard aux coûts prohibitifs induits par tout processus de transition monétaire (retrait d'anciens billets, mise en circulation de nouveaux billets, assurance de l'absence de faux nouveaux billets, etc.). Il aurait donc fallu faire deux fois cet exercice de transition monétaire en très peu d'années si on choisissait de remplacer dans un premier temps le CFA par un autre nom que l'ECO (Koris, Wari, etc.)... Ceci aurait été de nature à réduire la confiance des usagers à l'endroit des nouvelles monnaies en circulation. Or, la confiance est le gage de succès de tout processus d'introduction de nouveaux signes monétaires dans une société.

Je crois que la question fondamentale est aujourd'hui celle du rôle strictement économique de la monnaie : comment réussir la transition monétaire du FCFA à l'ECO et faire de la future zone ECO, une zone monétaire optimale ? D'un côté la réforme de la zone franc : Afrique de l'ouest et Afrique centrale donc UEMOA et CEMAC qui est en soi un vrai sujet sur lequel je travaille depuis une quinzaine d'années et puis l'adoption d'une nouvelle monnaie notamment la monnaie de la CEDEAO qui est aussi un défi en soi qui renvoie à la question des cycles économiques et l'optimalité d'une politique monétaire dans une zone où vous avez une multiplicité de cycles qui ne sont pas synchrones. Pour résumer mon appréciation des choses, je dirais que nous

devons faire face actuellement à trois séries de défis :

1. Solder la question coloniale et post coloniale, symbolisée par l'acronyme « CFA ».
2. Créer une monnaie pour un espace communautaire (la CEDEAO) qui voudrait s'intégrer et donc poser la question du degré de solidarité (fédéralisme budgétaire) que cette zone serait prête à consentir pour réussir un « policy-mix » optimal, indispensable pour le succès de toute union monétaire.
3. Choisir un régime de change pour cette monnaie, question qui n'est pas spécifique à une union monétaire car étant purement technique. Par exemple, le Ghana peut se poser la question du régime de change du Cedi, le Nigeria peut se poser la même question à propos du Naira. On doit se poser la question de savoir quel est le régime de change qui est en phase avec les objectifs économiques qu'on veut atteindre.

En couplant ces trois séries de défis, il me semble qu'on pourrait mettre en exergue au moins quatre (04) scénarii :

1. Le premier scénario est celui de l'ECO-CFA avec un régime de change fixe avec l'Euro et une addition progressive aux Etats de l'UEMOA, d'autres Etats de la CEDEAO (Ghana, Guinée, Liberia, etc.). C'est le scénario privilégié à l'heure actuelle, dans la mesure où ce sont les Etats de l'UEMOA qui respectent le plus les critères de convergence nominale définis pour l'adoption de l'ECO.
2. Le deuxième scénario est un scénario où on va converger non plus vers les pays de l'UEMOA parce que ce sont eux qui ont les meilleurs indicateurs macroéconomiques en termes de critères de convergence nominale, mais plutôt vers les Etats de la CEDEAO qui ont les meilleurs critères de convergence réelle, notamment le PIB par habitant. Dans ce cas de figure, les trois (03) pays modèles sont le Cap vert, le Nigeria et le Ghana, ce ne sont plus les pays francophones.
3. Le troisième scénario serait celui d'une « cohabitation monétaire » au sein de la CEDEAO, où on garde un ECO-CFA pour les Etats de l'UEMOA et un ECO Naira sous l'égide du Nigeria et dont le périmètre serait l'actuel ZMAO (Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest) qui est en fait la seconde zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest, censée créer depuis 2002, sa propre monnaie dont le nom retenu était...ECO !
4. Le quatrième scénario serait celui de la dualité monétaire au sein de la CEDEAO,

avec un ECO qui serait une monnaie commune mais non unique et donc on garderait nos systèmes monétaires actuels mais on les arrimerait à l'ECO qui seul pourrait faire l'objet de transactions avec le reste du monde. Ce schéma de dualité monétaire est celui que connaît le Chili où on a le Peso et l'Unidad de Fomento. On l'a eu par le passé dans le système monétaire européen avec l'Union Européenne de Paiements (avant le traité de Rome de 1957), ou même avec l'ECU qui était une unité de compte mais pas une monnaie de transaction. Ce schéma avait été déjà pensé par un économiste sénégalais Daniel Cabou en 1960, il l'avait appelé « l'Union africaine de paiement », puis repris par l'économiste égyptien Samir Amin en 1969 à la demande du président nigérien Hamani Diori.

Comme vous pouvez le constater, les décisions qui sont annoncées actuellement ne doivent pas être considérées comme des fins mais comme le début d'une ère au sein de laquelle les économistes, politistes, philosophes, historiens et géographes africains et au-delà africanistes, pourront aider les décideurs à mettre en place ce que j'appelle des schémas de prospérité partagée et c'est pour cela que nous voulons organiser dans les prochains mois un colloque à l'Université de Lomé, intitulé « Quelle monnaie pour quel développement en Afrique de l'Ouest ? »

Dernière question, quelle analyse faites-vous de l'avenir des relations UE-Afrique, notamment à l'approche du prochain sommet du mois d'Octobre ?

L'Union européenne semble avoir du mal à acter dans sa relation avec l'Afrique, l'aggiornamento intellectuel en cours sur le plan international et qu'elle-même vient paradoxalement d'illustrer avec son plan de relance massif de 750 milliards d'Euros et son embryon de fédéralisme budgétaire. Nous sommes à la fin du libéralisme débridé et nous assistons au retour du mercantilisme : les Etats et les regroupements régionaux sont en première ligne dans la pandémie, et on reconnaît aujourd'hui que le mode de régulation qui a été le nôtre les cinquante dernières années, est épuisé avec l'idée qu'on ne tient pas compte de la sobriété en carbone, où on produit à un endroit du monde pour exporter vers l'autre bout du monde. Cette façon de fonctionner ne marche plus et aujourd'hui devrait prévaloir le fait que les chaînes de valeur mondiales ne peuvent pas être des chaînes de dépendance pour l'Afrique. L'Union

européenne ne devrait pas, alors qu'on a des écarts de productivité agricole de 1 à 400, nous demander d'ouvrir notre marché quasiment sans conditions aux biens et services européens. Nous devons quitter le libre échange pour aller vers le juste échange. C'est ma lecture des choses et l'Union européenne, à mon avis dans son partenariat en Afrique, devrait avoir à cœur 3 défis :

- le premier est la reconnaissance du fait que la reconquête de la souveraineté économique est incontournable pour l'Afrique si on veut qu'elle constitue un véritable partenaire économique: on a parlé de la monnaie, on pourrait parler du budget avec tout le travail qu'il faut faire en matière de fiscalité pour élargir l'espace fiscal afin que nous puissions financer nos politiques publiques et mener de véritables politiques économiques contracycliques ;
- le deuxième est l'insertion au cœur du modèle de développement africain, des circuits courts : il n'y a pas de raison qu'on fabrique des poulets en France pour les exporter au Sénégal ou du lait en poudre aux Pays-Bas pour les envoyer au Togo. Il faudrait plutôt encourager la production locale de poulets et de lait, ce qui va créer des emplois sur place et réduire l'empreinte carbone des transactions liées à l'écoulement de ces produits et enfin ;
- le troisième défi est relatif à la transformation sur place de nos matières premières, créatrice de valeur, de savoir-faire, de croissance inclusive et d'emplois. Ce troisième défi est au cœur de mon dernier ouvrage « L'urgence africaine : changeons le modèle de croissance » (Odile Jacob, 2019) et donc, je n'insisterai pas trop dessus dans le cadre de notre présent échange.

Pour finir, je dirai que la philosophie du partenariat si c'est un partenariat sincère, devrait être le renforcement de capacités de l'Afrique pour relever ces trois défis. Et non le fait d'obliger l'Afrique à s'ouvrir aux marchés européens parce que la concurrence internationale est telle à l'heure actuelle que l'Europe verrait fatalement l'Afrique comme un continent captif. L'Union Européenne ne devrait pas sous-estimer la forte demande d'émancipation de la part de la jeunesse africaine et c'est en partie pour cela que les Accords de Partenariat Economique (APE) ont du mal à être conclus depuis l'accord de Cotonou de juin 2000. Cela fait 20 ans qu'on n'arrive pas à aller au-delà des conventions UE/ACP de Lomé en dépit des efforts consentis de part et d'autre, parce qu'il y a un certain nombre d'élé-

ments qui posent problème, un exemple : la clause de non-exécution qui permet de manière unilatérale à l'Union européenne de suspendre sa coopération avec un Etat ACP. Il y a également le problème du traitement à réserver aux Etats ACP non PMA (notamment les pays à revenu intermédiaire). Pour résumer, deux choses me paraissent importantes : d'une part, une mobilisation générale pour l'émergence d'un nouveau modèle de développement plus inclusif, plus écologique sur le plan international et, d'autre part, une pédagogie constante pour la fin de la perception du continent africain comme un « pré-carré » européen.

A partir de là, tout est négociable dans la relation entre l'UE et l'Afrique et ce que je dis me semble d'autant plus sensé que dans le même temps on sent poindre une inquiétude par rapport à un risque de péril migratoire vers l'Europe, qu'on voit dans les travaux d'un certain nombre de chercheurs européens. La meilleure façon de réduire ce péril « migratoire » qui est d'ailleurs largement fantasmé (je renvoie aux travaux du démographe François Héran qui montre bien le caractère exagéré des chiffres annoncés) est que l'Afrique se développe pour que la frange d'africains qui vont en Europe le fassent par choix de vie et non pour leur seule survie quotidienne. J'élargis volontiers ce raisonnement à la démographie. Je plaide pour une démographie africaine choisie, car on ne peut pas vouloir à la fois assigner tout un continent à résidence et le contraindre également à un sous-peuplement structurel, cela n'a pas de sens et constitue deux contraintes difficiles à justifier si on garde à l'esprit un des principes fondamentaux des relations internationales, celui de l'auto-détermination des peuples. J'ai l'intime conviction que l'Europe et l'Afrique, du fait d'une proximité géographique et culturelle forte, peuvent construire un avenir partagé « gagnant-gagnant ». En particulier, l'Europe peut être le porte-voix, une caisse de résonance de la voix de l'Afrique dans le concert des Nations, donc à côté de l'Afrique et pour l'Afrique. Pour ce faire, il faudrait un développement partagé des nations, il faut absolument éviter la tentation de la perpétuation d'une hégémonie fondée sur la prédation et l'institutionnalisation d'une relation historiquement asymétrique.

Institute for New Economic Thinking
www.ineteconomics.org

Afrique

WASH pour contenir le COVID-19

L'action dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, également connu sous le nom de WASH, est donc essentielle pour contenir le COVID-19. Le guide de la Banque africaine de développement sur les interventions WASH aide actuellement les gouvernements dans leurs actions face au COVID-19 et leur réponse d'urgence.



● Vivien ATAKPABEM

En Afrique des projets dans le domaine de l'eau et d'assainissement sont essentiels pour lutter efficacement contre les pandémies de type COVID-19. Alors que la prévalence du COVID-19 s'accroît à travers l'Afrique, plus de 40% de la population en Afrique subsaharienne n'a pas accès à l'eau potable et est incapable de tenir compte des conseils d'experts de la santé pour se laver les mains comme principal moyen d'arrêter la propagation du virus. La prévention des infections reste donc hors de portée pour beaucoup. Wambui Gichuri, Vice-président par intérim, Agriculture, développement humain et social et directeur, Développement de l'eau et d'assainissement à la Banque africaine de développement (BAD) indique que l'action dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, également connu sous le nom de WASH, est donc essentielle pour contenir le COVID-19. Le cœur de WASH - fournir un accès à l'eau potable, des systèmes d'assainissement améliorés et mettre en œuvre des pratiques d'hygiène saines - réduit le taux d'infection et renforce la capacité des communautés à prévenir les épidémies de maladies infectieuses. Le guide de la

Banque africaine de développement sur les interventions WASH aide actuellement nos gouvernements clients dans leur préparation au COVID-19 et leur réponse d'urgence. Le guide soutient la mise en œuvre d'interventions d'urgence WASH dans les points chauds; les services publics et les fournisseurs de services pour améliorer la continuité des activités; promotion de l'hygiène; amélioration de la viabilité des produits d'hygiène critiques et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que renforcement de la durabilité des résultats en matière d'hygiène. La Banque soutient et préconise WASH bien avant l'arrivée du COVID-19. Notre investissement estimé à 6,4 milliards de dollars dans le renforcement des principaux systèmes d'infrastructure WASH au cours de la dernière décennie, a permis à environ 52 millions de personnes supplémentaires d'accéder à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène améliorés ainsi qu'à une meilleure préparation aux pandémies. « Au cours de la prochaine décennie, nos investissements dans le secteur de l'eau devraient permettre à environ 154 millions de personnes supplémentaires d'accéder à un WASH amélioré. Bon nombre de nos interventions

WASH établies sur le terrain se sont adaptées à l'ère du coronavirus, en particulier dans les contextes aux ressources limitées ». Les écoliers servent également d'ambassadeurs pour transmettre le message sur la prévention de la propagation de la pandémie de COVID-19 dans leurs maisons et leurs quartiers. Ce projet WASH a récemment reçu le prix international Prince Talal pour le développement humain. Le prix de 200 000 \$ ira à des projets mis en œuvre par des agences gouvernementales, des institutions publiques ou des entreprises sociales approuvées par le programme de la ville de Mzimba. Les investissements dans l'amélioration des infrastructures d'eau et d'assainissement sont une priorité de santé publique pour les pays et les communautés, car ils contribuent de manière significative à la réduction de la mortalité, de la mauvaise santé et des effets des épidémies / pandémies liées à l'eau, qui constituent un drain économique majeur. Investir dans WASH est une politique sans regret et les décisions prises maintenant pour améliorer ces systèmes de santé publique vont en valoir la peine, quelle que soit l'incertitude entourant le COVID-19.

langue avec les ministères de l'Economie et des Finances pour un nouveau départ qui solliciterait l'épargne des 8 pays de l'UEMOA à travers un programme de privatisations et d'introduction en Bourse englobant le Port autonome de Dakar (l'une des premières entreprises du pays à avoir initié un emprunt obligataire au niveau de la BRVM) ou, à tout le moins, DP Word Dakar, le Train Express Régional (TER), les Industries Chimiques du Sénégal (ICS), les sociétés en exploitation des ressources minières et gazières et bien d'autres projets structurants.

Avec Financial Afrik

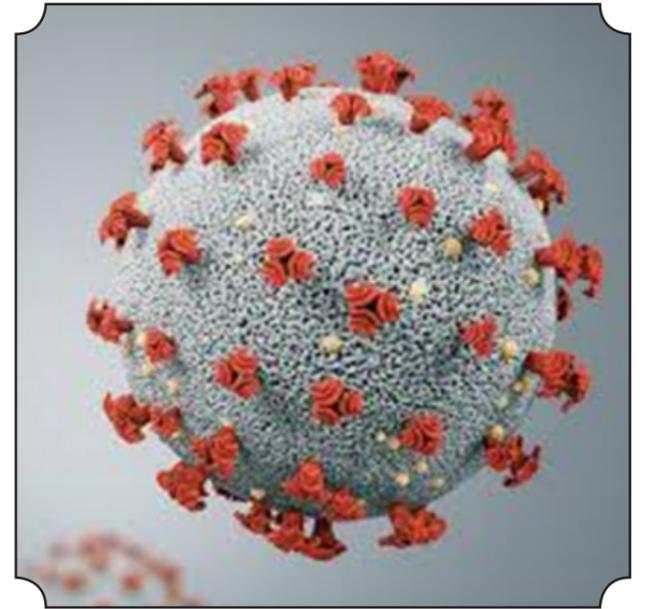
COVID-19

90 % des pays ont souffert de perturbations des services de santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié le 31 août 2020, les résultats d'une première enquête indicative sur l'impact de la COVID-19 sur les systèmes de santé, sur la base des rapports transmis par 105 pays. Les données collectées dans cinq Régions au cours de la période allant de mars à juin 2020 montrent que la quasi-totalité des pays (90 %) ont connu des perturbations de leurs services de santé, les pays à revenu faible et intermédiaire rapportant les difficultés les plus graves.

● Nicole ESSO

La majeure partie des pays ont indiqué que de nombreux services courants et non urgents ont été suspendus, tandis que les soins essentiels – tels que le dépistage et le traitement du cancer et le traitement du VIH – ont subi des interruptions à haut risque dans les pays à revenu faible. « L'enquête met en lumière les défaillances de nos systèmes de santé, mais elle est aussi utile pour concevoir de nouvelles stratégies afin d'améliorer la prestation des soins de santé pendant une pandémie et au-delà », commente le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « La COVID-19 devrait permettre à tous les pays d'apprendre que la santé ne peut être un choix entre deux options, l'une au détriment de l'autre. Nous devons mieux nous préparer aux situations d'urgence mais aussi continuer à investir dans des systèmes de santé qui répondent pleinement aux besoins des populations tout au long de la vie. Les services ont été universellement touchés. Selon les rapports transmis par des informateurs clés, les pays ont en moyenne connu des perturbations dans 50 % d'un ensemble de 25 services indicateurs. Parmi les domaines les plus fréquemment perturbés figuraient la vaccination systématique – les services de proximité (70 %) et les services en centres de soins (61 %), le diagnostic et le traitement des maladies non transmissibles (69 %), la planification familiale et la contraception (68 %), le traitement des troubles de la santé mentale (61 %), le diagnostic et le traitement du cancer (55 %). Les pays ont également signalé des dérèglements dans le diagnostic et le traitement du paludisme (46 %), la détection et le traitement des cas de tuberculose (42 %) et dans les traitements antirétroviraux (32 %). Bien que certains domaines des soins de santé, comme les soins dentaires et la réadaptation, aient pu être délibérément suspendus conformément aux protocoles gouvernementaux, les perturbations de bon nombre des autres services auront certainement des effets néfastes sur la santé de la population à court, moyen et long terme. Des services d'urgence potentiellement vitaux ont été perturbés dans près d'un quart des pays ayant



répondu à l'enquête. Les services d'urgence 24h/24 par exemple ont été touchés dans 22 % des pays, les transfusions sanguines urgentes perturbées dans 23 % des pays, et la chirurgie d'urgence affectée dans 19 % des pays.

76 % des pays ont signalé une réduction de la fréquentation des soins

Des perturbations dues à la combinaison de facteurs secondaires liés à l'offre et à la demande. 76 % des pays ont signalé une réduction de la fréquentation des soins ambulatoires en raison de la baisse de la demande et d'autres facteurs tels que le confinement et les difficultés financières. Le facteur le plus fréquemment signalé du côté de l'offre a été l'annulation des services non urgents (66 %). Parmi les autres facteurs mentionnés par les pays figurent le redéploiement du personnel pour les services de secours liés à la COVID-19, l'indisponibilité des services en raison des fermetures et les interruptions dans la fourniture de matériel médical et de produits de santé. Adaptation des stratégies de prestation de services. De nombreux pays ont commencé à mettre en œuvre certaines des stratégies recommandées par l'OMS pour atténuer les perturbations dans les services, telles que le triage afin d'identifier les priorités, le passage aux téléconsultations avec les patients, les changements apportés aux pratiques de prescription et à la chaîne d'approvisionnement et les stratégies d'information sur la santé publique. Toutefois, seuls 14 % des pays ont indiqué avoir supprimé les frais à

la charge des utilisateurs, ce que préconise l'OMS pour compenser les difficultés financières potentielles que connaissent les patients.

Nécessité d'améliorer le suivi en temps réel des changements

L'enquête donne également une indication des expériences vécues par les pays dans l'adaptation des stratégies afin d'atténuer l'impact sur la prestation des services. Malgré ses limites, elle souligne la nécessité d'améliorer le suivi en temps réel des changements dans la prestation et l'utilisation des services, au fur et à mesure des variations probables de l'épidémie au cours des prochains mois, et d'adapter les solutions en conséquence. À cette fin, l'OMS continuera de travailler avec les pays et de fournir des outils de soutien pour faire face aux retombées de la COVID-19. Compte tenu des demandes urgentes d'aide formulées par les pays pendant la riposte à la pandémie, l'OMS crée actuellement le Centre d'apprentissage sur les services de santé dans le contexte de la COVID-19, une plateforme web qui permettra de partager les expériences et de s'inspirer des pratiques nationales innovantes pouvant être utiles dans le cadre de la riposte collective mondiale. L'OMS élabore également d'autres enquêtes au niveau infranational et dans les établissements de santé afin d'évaluer l'impact à long terme des perturbations et d'aider les pays à évaluer les avantages et les risques de la poursuite de différentes stratégies d'atténuation.

Sénégal

Nouveau départ pour l'Antenne nationale de la BRVM

Changeement majeur. Depuis le 1er juillet 2020, Oumar Dème a été nommé directeur de l'Antenne Nationale de Bourse (ANB) du Sénégal. Expert en marketing, qui a fait partie de la dream team monté par feu Gabriel Fal et Marie Odile Sène dans la montée en charge de CGF Bourse, Oumar Dème est connu du marché financier régional par sa rigueur. La place de Dakar évolue nettement sous son potentiel. La deuxième économie de l'UEMOA compte seulement trois sociétés cotées, à savoir BOA Sénégal, Total Sénégal et bien sûr, la Sonatel, valeur phare de la

BRVM. Des structures phares comme Société Générale Sénégal, CBAO -Attijariwafa bank, ou encore la Senelec (société de distribution d'électricité) évoluent en dehors du marché alors que leurs équivalents ivoiriens (Société Générale Côte d'Ivoire, SIB-Attijariwafa bank et Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) sont cotées depuis de nombreuses années. L'Antenne nationale de Bourse du Sénégal (ANB) et les sociétés de Bourse de la place de Dakar (CGF Bourse, Impaxis Securities et Everest Finance, ABCO Bourse, INVICTUS CAPITAL & FINANCE et FGI Finance) devront trouver

BRVM 10 120,60

Variation Jour ↓ -0,52 %

Variation annuelle ↓ -19,12 %



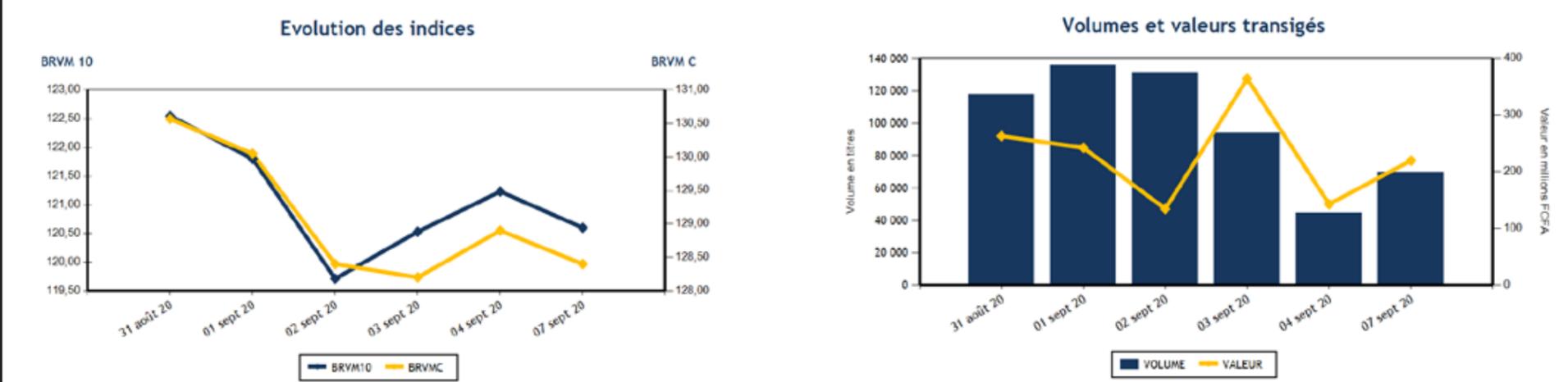
BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 171 lundi 7 septembre 2020 Site : www.brvn.org

BRVM Composite 128,40

Variation Jour ↓ -0,39 %

Variation annuelle ↓ -19,37 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 857 786 028 286	-0,39 %
Volume échangé (Actions & Droits)	66 121	91,90 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	182 903 100	352,74 %
Nombre de titres transigés	36	24,14 %
Nombre de titres en hausse	10	-37,50 %
Nombre de titres en baisse	17	112,50 %
Nombre de titres inchangés	9	80,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	5 290	5,80 %	-22,21 %
BERNABE CI (BNBC)	605	3,42 %	-13,57 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 205	1,58 %	-50,46 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	370	1,37 %	-14,94 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 365	1,11 %	-11,65 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 418 059 601 156	-0,01 %
Volume échangé	3 723	-63,70 %
Valeur transigée (FCFA)	36 892 800	-63,98 %
Nombre de titres transigés	2	-85,71 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SODE CI (SDCC)	2 600	-7,14 %	-7,14 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	145	-6,45 %	3,57 %
BOLLORE (SDSC)	1 200	-6,25 %	-20,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	930	-5,58 %	-25,60 %
CIE CI (CIEC)	1 140	-5,00 %	-28,75 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,25	-0,19 %	-14,37 %	4 084	2 652 890	51,73
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	377,50	-0,49 %	-23,80 %	40 473	141 007 765	7,62
BRVM - FINANCES	15	51,98	-0,21 %	-14,77 %	7 026	23 572 765	5,83
BRVM - TRANSPORT	2	295,16	-6,08 %	-19,52 %	2 984	3 783 280	6,96
BRVM - AGRICULTURE	5	65,35	-0,11 %	-23,91 %	4 284	6 665 835	6,39
BRVM - DISTRIBUTION	7	198,26	0,28 %	-21,72 %	7 270	5 220 565	9,45
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	246,78	0,00 %	-18,37 %	0	0	3,10
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,43	
Taux de rendement moyen du marché	10,42	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,20	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	73	
Volume moyen annuel par séance	235 985,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	452 698 349,30	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,96	
Ratio moyen de satisfaction	27,88	
Ratio moyen de tendance	703,63	
Ratio moyen de couverture	14,21	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	0,11	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvn.org

Classement

La Suisse reste première du monde dans l'innovation

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a classé la Suisse au premier rang mondial de l'innovation pour la dixième année consécutive, selon un rapport de l'agence onusienne publié ce mercredi.

La Suisse reste première au monde en termes d'innovation, devant la Suède et les États-Unis. Le directeur général de l'OMPI à Genève, Francis Gurry, estime que le Covid pourrait confirmer un basculement vers l'Asie en fonction de la situation dans les prochains mois. La Suisse arrive en tête de l'indice annuel de l'agence onusienne, qui porte sur des dizaines d'indicateurs et sur plus de 130 pays, pour la dixième année consécutive. Elle s'est notamment améliorée sur la question des brevets, relève l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) dans un rapport publié mercredi. Seul pays en développement parmi les 30 premiers, la Chine reste parmi les 15 plus innovants. La Corée du Sud devient le second pays asiatique dans les dix meilleurs en rejoignant Singapour. Les pays de cette région sont ceux qui avancent le plus rapidement.

Effets du coronavirus

Cette poussée pourrait se confirmer avec les effets du coronavirus. «Tout dépendra de la situation dans les prochains mois», a affirmé à la presse le directeur général de l'OMPI. Plus largement, si la pandémie a étendu la collaboration scientifique, elle a en revanche interrompu de grands projets de recherche.

Suisse

Les prix des appartements et maisons augmentent

Lors de la recherche d'un logement, la tendance à la décentralisation a été renforcée par la flexibilisation des conditions de travail, notamment par le télétravail.

Les prix des logements en propriété ont enregistré un bond en août, autant pour les appartements que les maisons, selon la dernière étude publiée mercredi par le portail immobilier Immoscout24 et le cabinet de conseil Cifi. Pour les maisons, les tarifs ont progressé de 1,9% en moyenne en Suisse comparé au mois précédent. Au regard de la fin août 2019, la croissance s'élève même à 3,4%, ont indiqué les auteurs de l'étude mensuelle dans un communiqué. Concernant les appartements, la hausse mensuelle atteint 0,9% alors qu'en comparaison annuelle les prix ont renchéri de 4%.

Télétravail et campagne

«Les régions périphériques sont dorénavant envisagées, alors que la proximité avec



Auparavant, notamment en 2018, les dépenses injectées sur cette question par les différents acteurs augmentaient plus rapidement que le Produit intérieur (PIB) mondial. Le recours à la propriété intellectuelle atteignait des sommets, dit également l'OMPI. Mais le Covid devrait réaménager cette situation. Même s'il est «trop tôt» pour avoir des données, selon le directeur général.

Start-ups en difficulté

Les pouvoirs publics doivent «s'assurer que les plans de sauvetage» mettent l'accent sur l'innovation et la collaboration, estime Francis Gurry qui sera remplacé début octobre par le Singapourien Daren Tang à la tête de l'institution. Ce soutien sera «important» pour la branche de la santé mais il faut aussi, une fois la pandémie sous contrôle, que les investissements des gouvernements soient plus largement «maintenus ou augmentés» pour

relancer la croissance économique, ajoute le directeur général. Pour autant, outre la santé, il relève que le télétravail, l'éducation ou encore le commerce électronique ont été couronnés de succès en termes d'innovation ces derniers mois. L'indice explore cette année notamment le financement et relève que les investissements à long terme sont largement en recul dans le nord du continent américain, en Asie et en Europe. Les start-ups, notamment dans les pays en développement, et les entreprises aux besoins de recherche importants devraient les plus affectées par la crise. En revanche, la situation ne devrait pas être entièrement difficile parce que certaines sociétés technologiques «se portent plutôt bien», ajoute le chef économiste de l'OMPI. Il semblerait que des composantes observées avant la pandémie «s'accélérent», a affirmé de son côté le directeur général.

(ATS/NXP)



le lieu de travail représentait jusqu'à présent une condition essentielle» à l'achat d'un bien immobilier, a estimé le directeur d'Immoscout24, Martin Waeber. Cette tendance à la décentralisation a été renforcée par la flexibilisation des conditions de

travail, notamment par le télétravail, a-t-il ajouté. La situation est plus modérée en matière de loyers. Ces derniers ont quasiment stagné (-0,1%) sur un mois et augmenté de seulement 0,4% en moyenne sur un an.

(ATS/NXP)

Entreprises

BNP va doubler ses investissements en fonds propres

BNP Paribas va doubler ses investissements en fonds propres "dans les entreprises de taille moyenne, de 2 à 4 milliards d'euros", a indiqué son directeur général Jean-Laurent Bonnafé, dans une interview au Journal du Dimanche, où il a aussi estimé que "le développement durable est le seul chemin économique possible".

Le plan de relance dévoilé cette semaine par le gouvernement, "tourné vers l'offre", est "un bon dispositif", selon M. Bonnafé, car "il faut encourager la création d'entreprises, la consolidation de secteurs qui doivent être soutenus, stimuler l'innovation et l'investissement". Autant d'axes mis en avant dans le plan de 100 milliards d'euros présenté mardi par le gouvernement Castex. Selon M. Bonnafé, "à l'horizon 2025, l'économie sera transformée" et "le préjudice de la crise (du Covid-19) pourrait être effacé".

"Le développement durable, seul chemin économique possible"

Croit-il à la "croissance verte"? "Y croire n'est pas le sujet, c'est une évidence. Le développement durable est le seul chemin économique possible. Il faut accélérer", a estimé le directeur général de BNP Paribas. "Une économie zéro carbone en 2050 pour la



France est possible tout en conservant un même niveau de croissance. Les premiers acteurs et pays qui opéreront ces mutations de façon responsable seront en position privilégiée. À l'instar de ceux qui ont pris de l'avance dans la voiture électrique ou dans les énergies renouvelables", a-t-il dit.

Des consolidations à venir

Les banques ont leur rôle à jouer dans cette transition. "Pour ce qui nous concerne, nous sortons des activités du monde d'hier, comme le charbon ou le gaz de schiste, et nous finançons massive-

ment des projets d'énergies renouvelables. Pour nous, être un leader européen de la finance durable, c'est existentiel. Nos clients en ont besoin pour accélérer leur propre transition", a-t-il argué. Dans ce contexte de changement de paradigme, des consolidations auront lieu, selon M. Bonnafé. "Pour l'Europe, il serait d'ailleurs souhaitable que, dans un certain nombre de secteurs, des leaders de taille suffisante puissent émerger pour rivaliser avec leurs concurrents américains, chinois ou japonais", a-t-il avancé.

Avec latribune.fr

Brexit

Le Royaume-Uni ne veut pas être un «État-vassal de l'UE»

Le négociateur britannique a prévenu l'UE que le Royaume-Uni n'allait «pas faire de concessions» lors de négociations prévues la semaine prochaine.

Le Royaume-Uni ne deviendra pas «un État-vassal» de l'Union européenne quel que soit l'accord commercial post-Brexit conclu avec les 27, a affirmé samedi le négociateur britannique David Frost. «Nous ne serons pas un État-vassal», a-t-il confié au «Mail on Sunday» lors d'une de ses rares interviews, tandis que les négociations avec l'UE, qui stagnent, s'approchent de leur conclusion. Avant une 8e et dernière session de discussions avec l'UE la semaine prochaine, David Frost a souligné que le Royaume-Uni n'allait «pas faire de concessions sur le principe fondamental d'avoir le contrôle sur ses propres lois». «Nous n'allons pas accepter des clauses qui leur donneraient le contrôle sur notre monnaie, ou sur notre façon d'organiser les choses ici au Royaume-Uni, et ça ne devrait pas être sujet à polémique», a-t-il ajouté. «C'est ce que signifie être un pays indépendant, c'est ce pourquoi le peuple britannique a voté et c'est ce qui se produira à la fin de l'année, quoiqu'il arrive», a-t-il signalé.



Les négociations patinent

Le Royaume-Uni a formellement quitté l'UE le 31 janvier, près de quatre ans après un référendum historique marquant la fin de presque 50 ans d'appartenance à l'Union européenne. Mais il reste régi par la réglementation européenne jusqu'à la fin de l'année, tandis que les deux parties tentent de définir les conditions de leur relation future. Les négociations patinent sur plusieurs points, alors que le temps presse des deux côtés pour parvenir à un accord, étant donné que cet accord et les textes de loi devront être validés par les États membres et ratifiés par le Parlement européen. Ce blocage a renforcé la peur d'un Brexit sans accord après le 31 décembre.

Toutefois, David Frost a précisé que le Premier ministre Boris Johnson et ses ministres n'avaient pas «peur» d'un tel scénario. «Si nous parvenons à un accord qui régule le commerce comme celui que nous avons avec le Canada, parfait. Si nous n'y arrivons pas, ce sera comme avec l'Australie, et nous sommes totalement prêts pour cela», a-t-il déclaré. Faute d'accord avant le 31 décembre, les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec leurs droits de douane élevés et leurs contrôles douaniers poussés, s'appliqueraient aux relations commerciales entre les partenaires. De quoi affaiblir des économies déjà frappées de plein fouet par la pandémie.

(AFP/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Cdp-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Ce sera enfin l'embellie financière, et une embellie durable ! Tous ceux d'entre vous qui avaient commencé dernièrement à rééquilibrer leur budget vont maintenant pouvoir améliorer nettement leur sort. Ceux qui ont des dettes vont pouvoir les rembourser, se remettre à niveau et, qui sait, commencer à faire des économies. Cela vous sera d'autant plus facile que vous ne serez pas d'humeur dépensière.

Taureau Très bonne journée pour effectuer des opérations financières audacieuses. Si vous menez habilement votre barque, en prenant des risques calculés, vous serez en mesure de développer votre situation matérielle.

Gémeaux Une échéance oubliée ou une dépense supplémentaire inattendue vous surprendront. Et vous voilà agacé, irritable. Pourquoi ne pas demander un autre délai ou des facilités de paiement ? Essayez, et vous verrez.

Cancer Ne vous laissez pas abuser par des marchands d'illusions qui vous promettent des emplois bidons, des panacées pour tous les maux, ou des régimes amaigrissants miracles. Par les temps qui courent, il est difficile de ne pas être crédule.

Lion De nombreuses activités liées aux finances seront particulièrement favorisées cette fois, notamment le commerce et les voyages. Des transactions immobilières pourront enfin aboutir comme vous le souhaitez.

Vierge Vous adorerez les signes extérieurs de richesse. Si vos moyens vous le permettent, vous n'hésitez pas à vous offrir la voiture ou l'appartement de vos rêves. Pensez cependant à assurer vos arrières.

Balance Votre équilibre financier ne devrait pas poser trop de problèmes, vu cette position de Saturne. Attention toutefois à la Lune : même si les choses s'améliorent, ce ne sera pas encore le Pérou, et mieux vaudra rester raisonnable.

Scorpion Même si de nombreux soucis d'argent vous inquiètent, vous garderez le moral. Cette attitude positive, insufflée par Mercure, vous aidera à tirer parti d'une occasion inespérée et à redresser la situation.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne Les finances seront soumises à l'instabilité, mais cela pourra provenir de raisons indépendantes de votre volonté ; il faudra donc rester prévoyant et éviter les dépenses au-dessus de vos moyens.

Verseau L'influence de Mars pourra avoir deux conséquences. D'un côté, cette planète va vous inciter à vous donner beaucoup de mal pour améliorer vos revenus, ce qui est évidemment très positif. Mais de l'autre, elle risque de vous souffler des envies d'achats impulsives, vous tournant sérieusement la tête, au point de vous faire signer un chèque ou souscrire un emprunt largement au-dessus de vos moyens !

Poissons Vous aurez le soutien de la planète Mercure dans le domaine matériel. Ne vous fiez pourtant pas aveuglément aux apparences ; étudiez sérieusement les propositions qui pourraient vous être faites aujourd'hui.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANGLU
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains.

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Santé

La campagne TDM a lieu du 08 au 19 Septembre 2020

Le Professeur Moustafa Mijyawa, ministre de la santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) annonce le démarrage des activités sanitaires de masse dans les régions sanitaires du Togo à compter du 08 au 19 septembre 2020.

● Bernard AFAWOUBO

La campagne annuelle de Traitement de masse (TDM) contre l'onchocercose, la bilharziose et les vers intestinaux se déroulera du 08 au 19 septembre 2020, c'est ce qui ressort d'un communiqué rendu par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP). Cette année, la campagne dans toutes les régions sanitaires du pays à l'exception de la région Lomé-Commune où le taux de prévalence est en dessous du seuil requis et sera axée sur trois interventions à différentes cibles notamment l'Ivermectine qui sera administrée dans les villages onchocercose des 36 districts dans les cinq régions sus-citées. Seules les personnes âgées de cinq ans et plus, sont concernées. La seconde intervention axée sur le Praziquantel, qui va être administré dans les zones endémiques à la schistosomiase (39 districts), qui seront bénéficiaires du traitement. A en croire le Prof Moustafa Mijyawa, ministre de la santé et de l'hygiène Publique signataire dudit communiqué, les 615 formations sanitaires qui n'ont pas pu être traitées au premier tour de Traitement de masse (TDM) par faute de disponibilité du



praziquantel seront prises en compte lors du premier tour de cette année. Ainsi les enfants dont l'âge est compris entre 5 et 14 ans sont concernés par cette intervention. La troisième intervention qui est relative à l'Albendazole, sera administrée dans tous les districts des régions Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes et concerne les enfants d'âge scolaire (5 à 14 ans). En vue d'atteindre les objectifs visés, le ministre en charge de la santé lance un appel aux médias, aux leaders communautaires et religieux, aux Organisations de la Société Civile, aux parents, ainsi qu'à toute la population des 5 régions concernées pour adhérer à cette importante activité. Par ailleurs, il rassure les uns et les autres que cette campagne se déroulera dans le strict respect des mesures barrières mis en place par le gouverne-

ment togolais dans l'optique de lutter contre la propagation de la pandémie à coronavirus. « Les distributeurs de ces médicaments sont les Agents de Santé Communautaire (ASC), qui vont passer de maison en maison pour donner ces médicaments, qui sont gratuits et sans dangers. Il est recommandé aux ménages de réserver un accueil fraternel aux Agents de Santé Communautaires et de leur donner tous les renseignements nécessaires. Ceci dans le strict respect des mesures barrières pour limiter le risque de propagation du coronavirus dans nos communautés respectives avant, pendant et après cette activité communautaire » précise le ministre. Environ deux millions d'enfants et un million huit-cent adultes sont visés par cette campagne annuelle de traitement de masse (TDM).

Naples

Victor Osimhen régale déjà

Après deux matches amicaux contre deux équipes très modestes, Victor Osimhen compte déjà six buts avec sa nouvelle équipe du Napoli. De quoi augurer d'une excellente saison.

Cet été, le transfert le plus retentissant au départ de la France était probablement celui de Victor Osimhen. Arrivé seulement un an auparavant à Lille, le Nigérian s'est engagé pour le club italien de Naples cet été moyennant la somme de 71,2 M€, plus 10,1 M€ de bonus garantis. « Je pense que le moment précis où j'ai su que j'allais signer a été la rencontre avec le président

et le coach. C'est vraiment fou pour une personne de recevoir tout l'amour que j'ai reçu. Pour un jeune joueur, c'est fondamental, la motivation est importante. Le président et le coach m'ont fait me sentir immédiatement chez moi », avait-il déclaré lors de sa présentation alors que ce mouvement a mis du temps à se conclure. Ce qu'on peut dire en tout cas, c'est que les Partenopei ont eu le nez

creux si on regarde les premières performances du natif de Lagos. Lors de sa première rencontre - amicale - avec son nouveau club, il a débloqué son compte dès la 2e minute contre L'Aquila, une modeste formation de quatrième division transalpine. Mais il ne s'est pas arrêté en si bon chemin puisqu'il s'est offert un triplé en huit minutes.

Avec Footmercato.net

Consommation locale

Report de « Dîner du paysan » 2020

La pandémie liée au coronavirus continuant de se propager, il est impossible de maintenir l'organisation de la seconde édition du « Dîner du paysan » prévue en principe le 21 novembre prochain.

Il n'y aura pas l'acte II de ce rendez-vous organisé par le Centre interafricain pour la promotion économique et les affaires (CIPEA). L'information n'est donnée que tard parce qu'à un moment donné, les organisateurs croyaient à une évolution positive de la courbe de la maladie virale. « Vu la situation sanitaire due à la progression du Covid-19, et conformément aux mesures prises par le gouvernement, nos activités du dîner du paysan sont reportées. Nous présentons toutes nos excuses aux entrepreneurs et aux partenaires techniques et financiers de l'événement », explique Laurent N'poh, le Directeur général du CIPEA, à un confrère de la place. La



deuxième édition aura lieu l'année prochaine et servira encore de cadre à la promotion du monde paysan, de partages d'expériences et de savoir-faire, d'exposition des produits locaux... « A la première édition, il y a eu des partages d'expériences, notamment sur ce qui a marché au cours de l'année

agricole, ce qui n'a pas marché, les meilleurs moments que les paysans des différentes coopératives ont passés dans les différentes zones », ajoute Laurent N'poh, rappelant que prochainement, des trophées et autres récompenses seront remis aux meilleurs entrepreneurs bio.

Avec iciLome

Vie associative

Les fondateurs des autos écoles créent leur syndicat

Samedi 05 septembre 2020, les responsables des autos écoles et moniteurs du Togo, ont porté sur les fonts baptismaux : Le Syndicat national des autos écoles et moniteurs du Togo (SYNAEM - Togo). L'officialisation a été rendue possible par le biais d'un congrès constitutif organisé pour l'occasion.

Des propos recueillis auprès du Secrétaire générale du syndicat, Mensan Koffi Padonou, il ressort que le bureau se donne pour mission de ramener l'ordre dans le secteur des autos écoles et moniteurs du pays. A l'en croire, « Ce secteur n'est pas encore assaini ». « Nous nous sommes rassemblés pour créer ce syndicat pour faire face aux problèmes de notre secteur. Réorganiser le secteur, suivre et encadrer les travailleurs des Autos écoles et moniteurs sur l'ensemble du territoire national », a déclaré le SG. Le bureau exécutif élu pour un mandat de quatre (4) ans, projette renforcer, professionnaliser le secteur, suivre les syndiqués (moniteurs d'autos écoles) dans leurs formations, et surtout



les accompagner dans le processus de l'obtention de leurs agréments. Aussi, a-t-il noté dans son programme, la sensibilisation des membres sur leurs droits et devoirs. « Défendre les intérêts matériels et moraux des membres, favoriser et développer l'esprit de solidarité et d'entraide entre tous les

membres », a laissé entendre M. Padonou. Au nombre de ses objectifs, le Syndicat national des autos écoles et moniteurs du Togo (SYNAEM - Togo), se veut avant tout, un avenir meilleur pour tous les acteurs des autos écoles et moniteurs sur toute l'étendue du territoire national.

Avec iciLome

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

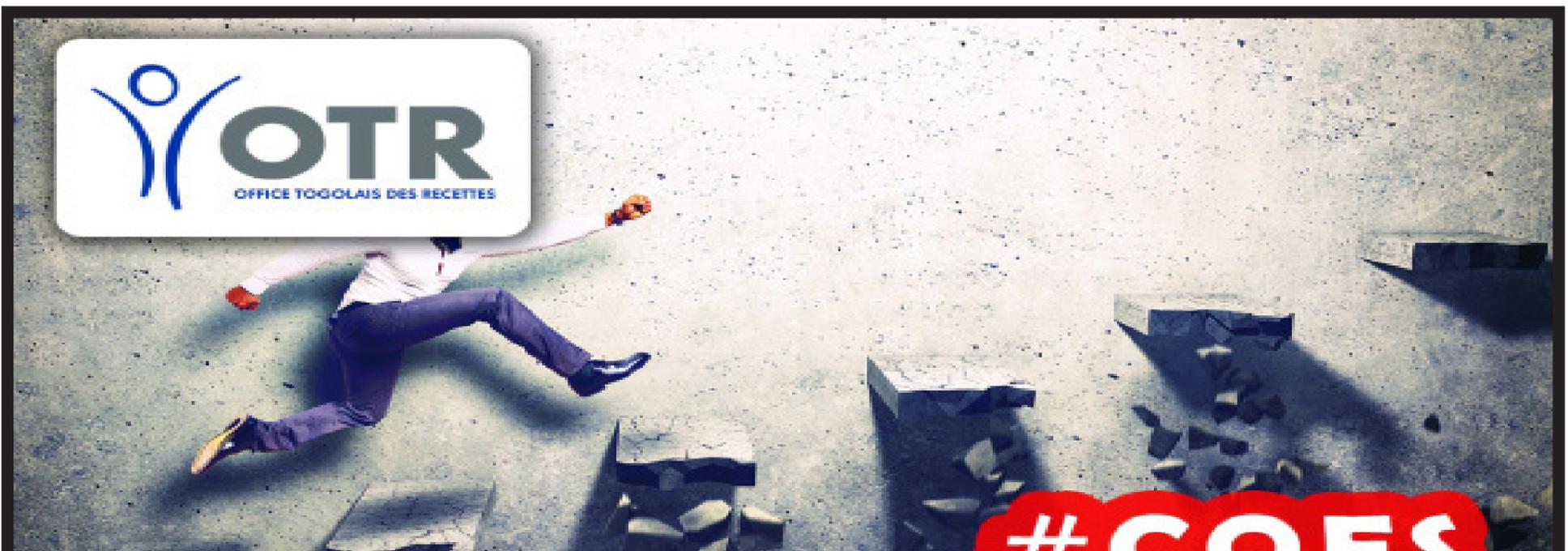
Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR